



## PROCES VERBAL DE SEANCE DU

Vendredi 17 Novembre 2023 à 20h30

**Président de séance** : M David DUIZIDOU, Maire

**Secrétaire de séance** : Valérie Pecheyran

**Présents** : David DUIZIDOU, Fabien FOUQUET, Nicolas MUGAIN, Maurice CROUAIL, Philippe GUYOMARC'H, Jacqueline ANTONIO, Valery BIZIERE, Valéry PECHEYRAN, Fabrice DAURE, Guillaume MARQUE

**Excusés** : Sandrine CLOUTIER, Olivier SOUBIES, Valérie CODHANT, Serge LANOUILH, Jonathan HUBERT

---

### **1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023**

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2/ FINANCES : POINT BUDGETAIRE ET DECISIONS MODIFICATIVES**

a) Présentation budgétaire en conseil

b) Décision modificative à prendre pour abonder l'opération des bâtiments communaux.

### **2/ SECURISATION PAHSE 1**

Il reste les catadioptres à mettre, milieu de semaine prochaine. Au niveau des espaces verts, les plantations sont positionnées. Radar pédagogique à poser également.

Estimation 162 000 euros, au final 165 500 euros TTC. 3 situations ont été payées. Acompte de subvention en cours de versement auprès du département.

### **3/ BATIMENTS COMMUNAUX**

#### Espace Pierre Laborde :

- Espace Pierre Laborde : tournoi de pelote en cours. Après ce tournoi, l'Architecte reviendra pour faire un point sur tout ce qui reste à faire.
- Ya eu 3 infiltrations sur le bâtiment : réparations faites en suivant.
- L'entreprise AES va installer la partie HIFI dans les salles de réunion et de réception.
- Le 26 novembre, réservation de la salle pour un vide greniers : Fabrice Daure fera l'état des lieux E/S.
- Le 16 décembre, réservation de la salle pour une journée de Noël : M. le Maire fera l'état des lieux E/S.

#### Appartement au-dessus de la cantine :

- Le plaquiste a fini les travaux. L'entreprise Bourg fera le chauffe-eau.
- Travaux de peinture, pose du sol, aménagement cuisine, installation sanitaires et douche, toilettes : faits par Christophe Jouguet, et aidé par Philippe Guyomarc'h, Serge Lanouilh, Jonathan Hubert, Nicolas Mugain et M. le Maire. Un grand merci à eux.
- Restera le DPE à faire.
- Locataire déjà positionné. Avec un loyer de 410 euros et 47 euros de charges pour le moment car situation d'urgence. Ce loyer sera révisé au prochain bail.

#### Défibrillateurs :

Les pré requis électriques ont été vus par Jonathan HUBERT pour installer en suivant les défibrillateurs par l'entreprise SCHILLER.

### **4/ PERSONNEL COMMUNAL**

#### **A) RIFSEEP**

Le RIFSEEP avait été mis en place sur la commune de THEZE et sur le SIVU scolaire LTV mais les dispositions n'étaient pas tout à fait les mêmes. C'est pourquoi il convient aujourd'hui, et compte tenu de la dissolution du SIVU LTV, d'unifier ces 2 RIFSEEP pour en instaurer 1 seul identique pour tous.

>> Le Conseil Municipal VALIDE le RIFSEEP présenté qui sera applicable pour l'ensemble du personnel.

#### **B) PRIME POUVOIR D'ACHAT**

Une prime pouvoir d'achat exceptionnelle a été mise en place par le Gouvernement au bénéfice des agents les plus impactés par l'inflation. Cette prime présente un caractère facultatif compte tenu du principe de libre administration des collectivités territoriales.

Des conditions d'éligibilité sont tout de même fixées et pour la commune, le montant maximum qui pourrait être attribué à l'ensemble du personnel représenterait 5 477 euros.

>> Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal DECIDE de mettre en place cette prime pour tous les agents concernés à hauteur de 50% en Décembre et 50% en Juin 2024.

### **5/ CHEMIN PANDELE**

Retours positifs des riverains à la grande majorité.

>> Le conseil municipal décide donc de maintenir cette solution et de bloquer cette route au niveau de chez M.Patry. Il convient de voir comment (barrières ou plots).

### **6/ QUESTIONS DIVERSES**

#### *a) Eclairage solaire chemin Tuquet*

Les équipements sont bien arrivés. Il convient de voir désormais l'implantation des plots en lien avec les riverains. Et montage des mâts à faire avant Noël par l'équipe municipale.

#### *b) Recensement*

Prochain recensement communal du 18 janvier au 17 février 2024.

Cathy, M. Philippe Guyomarc'h et Mme Jacqueline Antonio seront coordonnateurs.

2 agents recenseurs : Elodie Ollivier et Sébastien Pinto.

c) Cantine

Retours de parents hier et avant-hier qui se plaignent des agents municipaux de la cantine pour avoir punit leurs enfants. Difficulté de discipline de la part des enfants et situation difficile à gérer pour le personnel en place.

>> Un mot sera envoyé aux parents pour rappeler le règlement de la cantine en matière de discipline.

d) Garderie du soir

Test cette semaine de proposer le gouter à la cantine. Retour positif.

e) Maison de la prévention

Gérée par l'association PAP15. Cette maison contient des espaces mis à disposition de structures qui ont des projets de prévention (pour le 3eme âge, les aidants familiaux, les personnes en difficultés...)

f) Village d'avenir

Dispositif de financement afin d'aider au développement de certaines zones rurales. M. le maire informe avoir positionné la commune sur ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Approuvé par le conseil municipal en date .....22 Janvier 2024.....

Le Maire, David DUIZIDOU



La secrétaire de séance, Valérie Pecheyran

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Valérie Pecheyran', written over a horizontal line.